



A propos de nous



Le CFPPA de Saint-Joseph développe, depuis sa création en 1971, des formations diplômantes et certifiantes, de niveau 3 et 4 dans des domaines agricoles et variés (agroalimentaire, production animales, élevages, espaces verts et élagage...).



Nos formations sont dispensées toute l'année à un public d'adultes (demandeurs d'emploi, salarié(e)s, chefs(fe) d'exploitation, associations, collectivités...).

Le CFPPA est également engagé dans une dynamique de coopération auprès d'établissements situés dans la zone Océan Indien.



Investir dans votre avenir avec confiance



Contactez-nous

CFPPA DE SAINT-JOSEPH

24, Rue Raphaël BABET - 97480 Saint-Joseph



0262 56 10 96



cfppa.st-joseph@educagri.fr



EPL de Saint-Joseph



<https://stjoseph.ec2web.fr/>



SCANNEZ
MOI



CFPPA DE SAINT-JOSEPH

GUIDE D'ACCUEIL

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Ce livret a pour objectif de vous guider pendant votre parcours de VAE au sein de notre établissement et faciliter votre apprentissage en vous fournissant une vision claire de notre organisation.



Les grandes étapes

Je m'informe sur mon projet VAE



Je m'inscris sur la plateforme France VAE



Je réalise mon rendez-vous pédagogique avec un référent VAE du centre (diagnostic, faisabilité)



Je constitue mon dossier de recevabilité avec l'appui d'un référent VAE



Je bénéficie d'un accompagnement et je prépare mon dossier VAE (entretiens, suivi et conseils individualisés, préparation jury...)



DAAF de La Réunion

Je valide mon dossier lors d'un entretien avec un jury.
En cas de non validation, j'ai la possibilité de reprendre contact avec le centre pour une nouvelle étude de dossier.



La démarche VAE

Le CFPPA est compétent pour le conseil et l'accompagnement dans le parcours VAE des candidats qui veulent valider un des diplômes du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire.

Accompagnement individualisé

Modalités d'accompagnement personnalisées selon les besoins

1 rendez-vous = 2 heures

(Distanciel, présentiel)

Conditions de présentation au jury

La présentation au jury est conditionnée par l'obtention de la recevabilité, la finalisation et la transmission du dossier de validation dans les délais impartis, ainsi que le respect des modalités fixées par l'organisme certificateur (convocation, pièces justificatives,...).

Les financements possibles

Suivant le statut du candidat différentes sources de financement peuvent être envisageables, sous conditions d'éligibilité : autofinancement, CPF, plan de formation entreprise, Fonds de formation pour les travailleurs indépendant/exploitant agricole, France Travail, Région Réunion.

Le rôle du référent VAE

Le référent VAE assure le suivi global du parcours du candidat. Il constitue l'interlocuteur privilégié entre le candidat et le centre. Il veille au respect des procédures, au bon déroulement des différentes étapes (recevabilité, accompagnement, préparation au jury, suivi...) et contribue à la qualité et à la sécurisation du parcours de validation des acquis de l'expérience.

Informations pratiques

Règlement intérieur du centre



Déposer une réclamation



Le CFPPA accompagne les Personnes en Situations de Handicap, votre référent : Véronique M'GOURI

Un service de restauration est disponible sur place du lundi au vendredi de 6h30 à 7h15 et de 12h00 à 13h30.

Rapprochez-vous du secrétariat du centre pour plus d'informations.

Autorité certificatrice :

La certification visée relève du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire .

[DAAF de La Réunion - Service de la formation et du Développement](#)

Parc de la Providence - 97489 Saint-Denis

Tèl : 0262 30 88 52